



24^e INFOLETTRE

1^{er} mars 2022



Dans ce numéro

Mot de la présidente.....	1
Activités des membres.....	1
Le comité des bourses passe en phase d'annonce	1
Mesurer son empreinte écologique	2
Nos boursières en carrière	4
Le droit au service des collectivités discriminées : Dominique Lizotte	4
Sciences : contributions au Féminin	8
Pourquoi un Manifeste à propos des femmes en science.....	8

Mot de la présidente

Soirée remise de bourses de la fondation, calcul de votre empreinte écologique, lecture et signature du manifeste pour les femmes en sciences, vos administratrices s'activent et vous proposent toute sorte d'activités. Bonne lecture! Et n'oubliez pas de faire connaissance avec l'ancienne de ce mois-ci qui s'est servi de sa formation universitaire pour changer le monde.

Activités des membres

Le comité des bourses passe en phase d'annonce

F. R .

Le comité des bourses a terminé ses travaux. Il s'apprête à informer les lauréates et à les inviter à la soirée de remise des bourses 2022. Les doyennes et doyens, de même que les autres donatrices et donateurs seront également conviés à venir saluer leurs jeunes et prometteuses récipiendaires .

L'évènement organisé par l'AFDU Québec, je le rappelle, se déroulera encore une fois en virtuel pour répondre aux contraintes pandémiques. La date prévue pour cette activité est fixée : elle se tiendra le **jeudi 24 mars à partir de 19h**. Nos membres et nos lectrices sont invitées à ce rendez-vous. Il suffit de confirmer votre présence le plus rapidement possible en remplissant, avant le 18 mars, la [Fiche d'inscription](#) à l'évènement et en la faisant parvenir à diane.laperriere@sympatico.ca



20 boursières prendront la parole ce soir-là. Il faut entendre les projets d'avenir de ces femmes pour avoir la confirmation que certainement elles marqueront de leur empreinte la société de demain. Les participantes et participants inscrits à la soirée auront droit à un visionnement privé au moment de leur choix du très beau documentaire *Je m'appelle humain* produit par la jeune cinéaste Kim O'Bomsawin qui interroge la poétesse abénaquise aux mille talents et de grande sagesse, Joséphine Bacon.

En 2022, l'AFDU-Québec remettra 24 bourses en tout : 20 à des étudiantes de l'université Laval et 4 autres à des filles des Premières Nations qui se destinent à des études supérieures. Ces dernières seront gratifiées plus tard en juin.

Mesurer son empreinte écologique

F. R.

Dans le numéro précédent nous annonçons l'action prise par le comité de Promotion des causes du conseil québécois des AFDU. Rappelons que l'AFDU Québec supporte entièrement les revendications et les actions de ce groupe d'intérêt.

Pour promouvoir la protection du climat, le comité organise une activité de calcul de notre empreinte écologique, un exercice amusant et informatif pour nous aider à comprendre nos impacts négatifs sur l'environnement. Il s'agit du seul outil qui mesure la quantité de nature que nous avons, versus la quantité de nature que nous utilisons. Nous invitons nos membres et nos lectrices à procéder à cet exercice.

Toutefois, pour ne pas perturber le résultat du concours de participation organisé par le comité, nous demandons à nos participantes qui ne sont pas membres de l'AFDU de garder leur résultat pour elles-mêmes, c'est-à-dire d'omettre le dernier clic qui permet de l'enregistrer.



Message du comité de promotion des causes

Les 6 AFDU du Québec participeront à ce défi et le Comité de Promotion des Causes du Conseil a pensé qu'une compétition amicale vous encouragerait à participer. Nous calculerons et comparerons le nombre de membres de chaque association qui participera à l'exercice. L'association avec le meilleur taux de participation sera honorée.

Pour remplir le questionnaire, rendez-vous au <https://www.footprintcalculator.org/home/fr> et répondez aux questions en vous basant sur les informations qui suivent :

- Vous pouvez choisir la langue de votre choix.
- Basez vos réponses sur votre situation/consommation du 1er mars 2021 au 28 février 2022. Vous pouvez répéter l'exercice pour mieux évaluer ce qui affecte vos résultats.
- Certaines questions ont un encadré demandant des « **Détails supplémentaires pour des résultats plus précis** ». En répondant à ces questions vous obtiendrez des résultats plus exacts.
- Quand vous donnez les dimensions de votre domicile, n'incluez pas le sous-sol (vous pouvez comparer l'image de maison qui correspond à la vôtre). Si vous avez plus d'une résidence, vous devriez ajouter sa superficie.
- Si vous achetez des crédits-carbone ou des arbres pour compenser vos émissions, vous pouvez en tenir compte.
- Le temps estimé pour compléter le questionnaire est d'environ 15 minutes.

Lorsque vous aurez complété le calcul de votre empreinte écologique, notez votre résultat en nombre de terres dont vous avez besoin pour supporter votre mode de vie, à la section 1 à la fin du questionnaire.

Cliquez ensuite sur <https://forms.gle/LUHQAfom5RZEyC5w7> pour entrer votre résultat. Ce processus sera donc entièrement confidentiel.

Le Comité annoncera l'association gagnante soit celle avec le taux de participation le plus élevé et le nombre moyen de planètes Terre, que chaque groupe requiert pour supporter son mode de vie, à la rencontre du Conseil québécois des AFDU du 23 avril et par l'infolettre de votre association.

La date limite pour répondre est le 21 avril.

Si vous avez des questions, veuillez contacter Johanne Gaudreau à johanne.raoul@videotron.ca ou au (514) 207-5328.

Nos boursières en carrière

Depuis la création du fonds de la fondation AFDU-Québec, en 1992 ce sont plusieurs centaines de milliers de dollars qui ont été octroyés à des filles et des femmes désireuses de faire des études supérieures. Qu'est-il advenu de nos boursières une fois leur formation complétée ? Curieuses de connaître leur devenir, nous sommes allées à leur recherche. Nous en avons rejoint quelques-unes pour tenter de refaire avec elles le parcours scolaire et professionnel qu'elles ont mené depuis. C'est l'objet de cette chronique. Souhaitons à nos lectrices qu'elle nourrisse leur intérêt et suscite leur engagement. Espérons aussi qu'elle inspire nos jeunes boursières encore aux études.

Le droit au service des collectivités discriminées : Dominique Lizotte

À douze ans, Dominique Lizotte, avec les élèves de sa classe de 6^e année du Saguenay, participe à une visite du parlement de Québec qui probablement produit une étincelle. Deux ans plus tard, le feu couve toujours. Elle rencontre Lise Payette, femme politique et féministe reconnue. Impressionnée par sa prestance, elle lui demande tout bonnement ce qu'il faut faire pour arriver en politique. La ministre pointe le droit comme autoroute d'accès : à cette époque (années 70s), les avocats sont majoritaires sur les bancs de l'Assemblée nationale. À partir de ce moment, elle met le cap sur la carrière qui doit mener à la tête de l'État québécois. Elle ambitionne de devenir Première ministre, rien de moins. Découvrez le parcours tout à fait atypique de cette lauréate de 1994.

Entrevue menée par F. Rémillard

F. R. : Dominique Lizotte, faites-nous découvrir ce parcours.



D. L. : En 1983, je m'inscris en droit à l'université Laval. En 1984, c'est la 1^{re} année où les femmes sont majoritaires dans cette faculté. Je fais un baccalauréat en droit avec un certificat en science politique. Je réussis les examens du Barreau à Montréal où je m'étais rendue dans le cadre d'un projet pilote. De retour à Québec, je fais mon stage dans un bureau de pratique privée. Toutefois, le stage me laisse perplexe : l'exercice du droit ne correspond pas vraiment à ce que je veux faire dans la vie. . . avant de devenir Première ministre. Je prends époux en 1991 et poursuis donc mon parcours scolaire avec la maîtrise en

droit à l'université McGill. Puis j'entreprends un diplôme d'études approfondies (DEA en droit) à Strasbourg tout en étant inscrite au doctorat en droit à l'université Laval. Ce cursus devait m'ouvrir les portes de l'enseignement et de la recherche universitaire.

F.R. : Jusqu'ici un parcours exemplaire qui aurait dû vous permettre d'atteindre votre premier objectif. Qu'est ce qui se passe alors qui vous fait bifurquer ?

D. L. : Juste que j'appartiens à la mauvaise génération.

F. R. : Pouvez-vous être plus explicite ?

D.L. : À l'Université, comme partout sur le marché du travail, les postes sont rares, presque entièrement occupés par les Baby-boomers. La situation permet à l'employeur d'exiger une diplomation supérieure à celle habituellement requise pour l'exercice de l'emploi. Ainsi donc le jury de sélection, pourtant lui-même de niveau maîtrise, exige le postdoctorat pour l'accès à un poste universitaire. Je suis outrée! J'ai terminé ma scolarité de doctorat, mais la rédaction de mon mémoire est dans une impasse : le mur. Je décide donc de me présenter au Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (CNCS-FEUQ) qui représente 25 000 étudiantes et étudiants. J'y suis élue. Je participe aussi à la fondation d'un syndicat pour les jeunes de la génération X, Force jeunesse. Je dénonce ensuite sur toutes les tribunes ce qui m'apparaît comme une injustice.

De nombreux prix et distinctions jalonnet sa carrière



De gauche à droite

- **1er prix** de l'Association québécoise de droit comparé pour le mémoire de maîtrise, 1992.
- **Prix Paul-Mercure** pour son implication en tant que marraine civique en 2005

F. R. Oui, en 1999, vous rédigez un manifeste pour réclamer plus d'équité intergénérationnelle pour les jeunes clercs et scientifiques au Québec qui paraît dans différents quotidiens et revues.

D. L. : Au moment de la publication de cet article, je représente 40 000 jeunes de sciences humaines et sociales au Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). Par ailleurs, j'étais déjà, depuis une dizaine d'années, marraine civique pour accompagner des

personnes vivant des situations de handicap. Je réalise alors que si les jeunes diplômés subissent des injustices, le cas de ces personnes est bien pire. Pour eux, en 1999, je me lance dans une autre croisade et j'abandonne mon doctorat. Je tourne le dos au milieu universitaire et j'œuvre désormais comme intervenante sociale au bas de l'échelle en faveur des personnes ayant des incapacités. Au bout de trois ans et demi, en 2002, je deviens directrice générale d'un organisme national de défense des droits pour ces personnes.

Puis parallèlement, en 2000, d'un commun accord, mon conjoint et moi décidons de donner une famille à un enfant différent. Le petit garçon qui nous est proposé n'a que cinq semaines, un pronostic santé lourd l'accompagne : déficience intellectuelle sévère, surdité et autres. Toutefois, il s'avère après quelque temps que le diagnostic est complètement erroné : l'enfant est « normal ». Un an plus tard, nous présentons une nouvelle demande d'adoption pour un enfant présentant des besoins particuliers. Cette fois c'est une petite trisomique qui intègre la famille. Elle n'a que dix jours.



Portrait de famille
en 2009, avant
l'accueil d'un
dernier membre.

(photo: *Le Soleil*)

En 2003, mes enfants ont alors 2 et 3 ans, j'intègre la fonction publique québécoise en acceptant un poste en développement social à la Régie des rentes (maintenant Retraite Québec). Je suis alors embauchée à titre d'occasionnelle et au bas de l'échelle, mes formations et expériences n'étant pas reconnues. En 2005, j'adopte une troisième enfant. De professionnelle de contenu, je passe à un poste d'adjointe à une gestionnaire. Après douze ans de service, je migre vers le secteur des transports (MTQ et SAAQ) où j'agis comme experte, coordonnatrice ministérielle, chef d'équipe et conseillère responsable du dossier de l'électrification des transports. Je suis depuis peu à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux. J'occupe maintenant un poste d'adjointe exécutive auprès du sous-ministre associé responsable des ressources humaines, proche de la tête de l'État québécois.

Je mène cette carrière tout en poursuivant mes engagements en tant qu'élue scolaire, notamment au sein du Comité de parents ayant des enfants handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) dans ma commission scolaire.

F. R. : Mère de trois enfants, chacun présentant des besoins particuliers et des difficultés d'apprentissage, professionnelle experte et de plus, bénévolement engagée dans la défense des droits des personnes vivant des situations de handicap, tout ça doit demander une certaine conciliation travail famille.

D. L. : Oui, mais j'ai la chance d'avoir un conjoint complice qui est travailleur autonome et de ce fait a toujours été là, à la maison, pour accueillir les enfants et les encadrer. Notre union dure depuis 30 ans et ne montre aucun signe de fatigue. Mes enfants ont maintenant 22, 20 et 16 ans. Je ne serai jamais Première ministre, mais je suis fière d'eux et de ce qu'ils sont devenus ou en voie de devenir.

F. R. : En 1994, vous êtes lauréate du concours de bourse de l'AFDU Québec. À quel moment de votre cursus intervient cette bourse et quelle a été sa signification pour vous ?

D. L. : Je suis alors inscrite au doctorat en droit quand je reçois cette bourse, donc toujours dans mon projet de vie initial : devenir professeure de droit et Première ministre. Je la perçois comme une reconnaissance de mon potentiel et j'y vois la nécessaire solidarité des femmes, un pas déterminant dans mon parcours scolaire. J'étais et je demeure une féministe.

F. R. : La question que je pose à toutes les anciennes; quelles recommandations aimeriez-vous formuler pour les filles qui voudraient suivre vos traces ?

D. L. : Les études en droit mènent à tout. Il faut toutefois garder le cap sur ce qu'on veut faire. Il faut savoir identifier les passerelles. Je voulais aller en politique pour me porter à la défense collective des droits, un champ qui n'est pas reconnu par le Barreau. Je l'ai fait, mais en passant de l'autre côté du système, en étant élue en lien avec mes préoccupations et en participant au développement de politiques publiques. Pour influencer le cours d'une société, on peut aller en politique bien sûr, mais on peut aussi développer des expertises de contenu qui permettront de changer les politiques ou appuyer des décideurs hauts placés. Rétrospectivement, c'est ce que j'ai fait et ce que je continue de faire. Une des choses dont je suis le plus fière c'est d'avoir réussi à faire inscrire à l'horaire d'une commission scolaire une journée EHDAA qui est en passe de devenir une semaine. L'intérêt de cette reconnaissance c'est qu'elle ouvre un espace de discussion pour mettre en lumière les problèmes et les solutions qui permettent à ces jeunes personnes et leur famille d'avoir une meilleure place dans la société. Je me suis battue pour que ma fille demeure dans les classes régulières afin que les enfants et les enseignants découvrent ses qualités exceptionnelles d'intelligence émotionnelle, un trésor inestimable en société. Actuellement, seulement 10% des enfants trisomiques intègrent les classes régulières ce qui à mon avis n'est ni normal ni souhaitable. Si on retire ces enfants de la société comment pourront-ils avoir la chance de découvrir qui ils sont vraiment et de quoi ils sont porteurs ? Donc les filles, gardez le cap sur vos priorités et demeurez à l'affût des passerelles qui peuvent vous permettre d'arriver autrement à vos fins. Quand la perspective de réussite est bloquée,

n'hésitez pas à tourner le dos à votre démarche initiale pour emprunter une autre voie. C'est ce que j'ai fait quand j'ai constaté que je n'étais pas accueillie par le marché du travail dans ma discipline. J'ai utilisé mon savoir-faire et j'ai recyclé tous mes savoirs dans le militantisme, vers les services communautaires et vers le service de l'État. Je suis fière de mon parcours en tant que mère de ma famille et de ce que j'ai accompli jusqu'à maintenant dans ma carrière. Je suis une fille de ma génération. Pour les filles qui me suivront, le portrait sera certes différent, mais une chose devra continuer de guider vos choix de carrière et de vie : restez toujours fidèles à vos valeurs!

Sciences : contributions au Féminin

Pourquoi un Manifeste à propos des femmes en science

Claire Deschênes

À l'hiver 2020, les membres de l'Association de la francophonie à propos des femmes en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (AFFESTIM) ont tenu une rencontre dans laquelle elles ont discuté du chemin parcouru depuis les années 1980 et de celui qu'il reste à faire en ce qui concerne la situation des femmes en STIM (*sciences, technologies, ingénierie, mathématiques*). Elles ont souhaité pousser ces réflexions plus loin et les mettre par écrit.

L'AFFESTIM est un organisme à but non lucratif œuvrant, depuis 2003, à regrouper des personnes physiques ou morales, dans la francophonie, intéressées à promouvoir la participation, la rétention et l'avancement des femmes dans des champs liés aux STIM.



Ce document est signé par 42 auteures et auteurs qui sont issus de divers milieux. Il s'agit de professeures en poste ou retraitées de 12 universités canadiennes différentes, de professionnelles et d'étudiantes. Leurs champs disciplinaires sont très variés : didactique des sciences, physique, génie, santé, histoire, administration, sociologie, philosophie... Ils et elles sont impliqués dans 10 organismes intéressés à la question des femmes en STIM. Les trois auteures principales sont Claire Deschênes, professeure émérite de l'Université Laval et membre du Conseil d'administration de l'AFDU Québec, Audrey Groleau, professeure titulaire de didactique des sciences et de la technologie à l'UQTR et Louise Lafortune, spécialisée en didactique des mathématiques, professeure émérite à l'UQTR et professeure invitée de l'Université de Holguin à Cuba.

L'une des particularités de l'ouvrage est que tous les textes sont signés par l'ensemble des auteures et auteurs, cette solidarité renforçant la pertinence de son message. Aussi, pour augmenter sa portée, le Manifeste sera bientôt traduit en anglais et en espagnol.

Ce Manifeste a été écrit parce que la situation pour les femmes en STIM n'est pas encore réglée, contrairement à ce que l'on pourrait penser.

Portrait de situation en chiffre

Il est vrai que les femmes s'impliquent aujourd'hui en plus grand nombre en STIM qu'il y a trente ans autant dans des études que des emplois. Pourtant, le Manifeste rapporte qu'en 2018-2019, les femmes ne comptaient que pour 43 % des inscriptions en sciences pures et appliquées et 22 % en génie. Les femmes constituaient 15,1 % des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Elles n'occupent qu'environ 20 % des postes décisionnels ou de leadership. Le corps professoral québécois en génie comprenait 16,8 % de femmes en 2019. En 2017, on comptait seulement 9 % de directrices photo à la télévision au Canada; aucune d'entre elles n'étant issue d'une minorité visible ou autochtone. Seulement 20 % des professionnelles et professionnels en technologies de l'information et 12 % des chercheuses et chercheurs en intelligence artificielle sont des femmes.

Impact sociétal

Ce déséquilibre éloigne les femmes en tant que groupe de la responsabilité, de l'influence et du pouvoir; elles se retrouvent ainsi tenues davantage à l'écart qu'elles ne le devraient des changements sociétaux. Certaines femmes rencontrent encore sans doute des barrières d'ordre systémique. Il nous apparaissait important de continuer d'en parler. Nous voulions explorer et présenter ces barrières ensemble dans un même document, un document accessible, que le grand public pourrait s'approprier.

Dans cet univers, il est démontré que l'apport unique des femmes, par leurs manières différentes d'aborder des problèmes, contribue à l'avancement la société. Le fait que le Manifeste ait été écrit durant la pandémie de COVID-19 éclaire de manière particulière leur contribution à la solution des problématiques complexes dans ces domaines du savoir.

Nous voulions présenter les plus récentes connaissances et expertises des auteures et auteurs sur les femmes en STIM. Des enjeux nouveaux sont apparus dans les dernières années. Par exemple, l'intersectionnalité (Cumul de différentes formes de domination ou de discrimination) est maintenant à l'avant-scène. Le Manifeste propose une approche englobante et intersectionnelle, afin d'inclure toutes les personnes, peu importe leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine ethnoculturelle, leur situation socioéconomique et socioculturelle, leur conception religieuse, leur situation de handicap, etc., qui s'intéressent à la situation des femmes en STIM ou qui travaillent dans ce domaine.

Les femmes ont été toujours été marginalisées, que ce soit comme sujets de l'histoire des STIM ou comme historiennes sur les femmes en STIM. Nous proposons avec le Manifeste de conserver une partie de la mémoire du mouvement des femmes en STIM au Canada francophone et de reconnaître leur participation.

L’AFFESTIM vise aussi à mobiliser la population canadienne francophone envers une meilleure participation des femmes et les filles dans ces domaines . Nous voulions rassembler dans un volume l’état des connaissances sur les enjeux des femmes en STIM, et faire connaître leur situation dans une perspective intersectionnelle, d’équité, de diversité et d’inclusion (EDI). Nous visions à favoriser un changement durable avec un ouvrage percutant et positif.



Louise Lafortune (auteure), Janis Bailey (directrice du FRQNT) et Claire Deschênes (auteure), lors du lancement au Resto-Bar Le Rosemont, Montréal le 23 février 2022.

Contenu et constats du Manifeste

Le *Manifeste à propos des femmes en STIM* comprend 50 courts textes portant chacun sur un thème relatif aux femmes en STIM. Des enjeux comme l’intersectionnalité, l’EDI et l’impact de la pandémie sur les femmes en STIM sont explorés. Certains textes proposés sont à l’intersection entre les STIM et les secteurs de la santé, des arts, de l’éducation et de la philosophie. D’autres textes montrent les préoccupations des femmes doublement minorisées, comme les femmes autochtones et non hétérosexuelles dans

les domaines des STIM. Des pionnières ont témoigné de leur cheminement pavé d’obstacles, mais aussi de plaisirs.

Le Manifeste permet de constater que la situation évolue lentement, mais dans la bonne direction. Les initiatives pour mieux faire connaître les carrières en STIM auprès des filles et pour contrer les stéréotypes ont eu des effets positifs. Le Manifeste renouvelle l’approche. Il suggère des solutions aux enjeux actuels, tout en laissant voir les obstacles qui se dressent toujours sur le chemin des femmes en STIM. Sept recommandations sont énoncées pour une société qui vise l’équité, la diversité et l’inclusion des femmes en STIM dans une perspective intersectionnelle. Des ressources pédagogiques inclusives dans le domaine des STIM sont proposées.

Invitation à signer

Dans une vision rassembleuse, il est proposé de signer le Manifeste, afin de motiver de nombreuses personnes à transformer la situation des femmes en STIM.

Site Web pour signer le manifeste : uqtr.ca/manifeste.femmes.stim

Achat du livre au format papier : editionsjfd.com/manifeste (gratuit sous forme électronique)

Réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/ManifestefemSTIM/>

Nom du compte : Manifeste à propos des femmes en STIM : 50 textes positifs et percutants

Instagram : <https://www.instagram.com/manifestefemmesenstim/>

Nom du compte : @manifestefemmesenstim

Twitter : https://twitter.com/ManifesteF_STIM

Nom du compte : @ManifesteF_STIM